

Les débouchés non alimentaires de l'agriculture

Carburants, textiles, cosmétique, plastique... les agriculteurs peuvent envisager de nouvelles perspectives porteuses d'avenir. Ces débouchés non alimentaires permettent de concilier les besoins de rentabilité des producteurs avec les exigences environnementales de la société et les attentes des consommateurs. Expériences et témoignages.



Chimie végétale

Vivement le futur

Les produits agricoles ont un avenir dans la chimie.

Face à la puissante et omniprésente pétrochimie, les handicaps de la chimie végétale sont connus.

Ses atouts le sont moins, d'autant que les biotechnologies n'ont rien dévoilé de leurs potentialités.



Glycérol, dihydroxy-acéto-
ne, tensioactifs, adsorbants, fluxants,
polylactides, biolubrifiants, iso-
lants, colorants, anti-oxydants,
enzymes, etc. : ce n'est pas du
blé avec lequel on fait du pain ou du
tournesol avec lequel on fait de l'huile,
mais des composants entrant dans la
fabrication de spécialités chimiques et
industrielles, et provenant plus ou moins
directement de produits agricoles. Et
tout cela se passe aujourd'hui, pas très
loin de chez nous, si l'on considère
qu'un nombre croissant d'industriels, de
la PME à la multinationale, intègre des
matières premières agricoles dans leurs
process de fabrication. « L'agriculture
ne fait que retrouver une fonction qu'elle
a toujours eu, à savoir la fourniture
de matières premières dans les
domaines de l'énergie, du textile, de la
papeterie ou encore de la construc-
tion », déclare Maurice Dohy, chef du
département Biomasse, à l'Ademe¹, et
coordinateur du groupement d'intérêt

scientifique Agrice². « Au XIX^e siècle,
la révolution industrielle, qui a consa-
cré le charbon puis le pétrole, a eu
pour effet de reléguer presque exclusi-
vement l'agriculture au rang de four-
nisseur de denrées alimentaires. Il aura
fallu les chocs pétroliers des années 70
pour reconsidérer la diversité des
matières premières offertes par l'agri-
culture en même temps que leur prop-
riété renouvelable ».

**L'agronomie au service
de la chimie**

Une nouvelle chimie est née : la chimie
végétale. Ce n'est plus la chimie qui se
met au service de l'agronomie, mais
l'agronomie qui se met au service de la
chimie. Le fait que l'industrie phytosani-
taire ait usurpé le terme
« agrochimie » va demander à la chimie
végétale un grand défi de communica-
tion au sens large du terme. L'agri-
culture est une mine de molécules. Les
acteurs du monde agricole doivent

d'abord en prendre conscience eux-
mêmes pour mieux convaincre les par-
tenaires et les clients, qu'ils soient d'in-
térêt public ou privé, d'investir dans
cette branche. La création récente d'un
centre d'intelligence économique, bap-
tisé Pronovial, répond notamment à
cette préoccupation. « Il est impératif
d'établir des passerelles entre l'agri-
culture et l'industrie pour que les deux
secteurs profitent mutuellement des
opportunités qui se présentent », insiste
Maurice Dohy. « Il faut souligner à cet
égard le dynamisme de la filière oléagi-
neuse, qui s'explique en partie par le
fait que les acides gras sont dans la
lignée du pétrole et de ses dérivés ».

**Champs de colza
contre puits de pétrole**

Si les oléagineux ont assurément une
grosse carte à jouer, aucune espèce,
quels que soient son poids et sa nature,
n'est *a priori* exclue. Il ne faut pourtant
pas sous-estimer les risques, en particu-
lier financiers, inhérents à toute indus-
trie balbutiante et à tout marché émer-
gent. Raison de plus pour s'en tenir, au
moins au départ, à des espèces végé-
tales complètement maîtrisées sur un
plan agronomique. Face à la pétrochi-
mie, la chimie végétale fait figure
aujourd'hui de Petit Poucet. Elle est
portée par des entreprises de taille
moyenne, sinon petite, sur des spéciali-
tés en nombre et en volume limités. La
chimie végétale n'a de toute manière
pas vocation à se substituer au pétrole,
en tout cas à court terme, même si on
sait pertinemment que les réserves de
pétrole ne se renouvellent pas. On ne
fait qu'en découvrir de nouvelles, sinon
exploiter les moins accessibles. Plus
que le niveau des réserves, c'est le
cours du pétrole qui déterminera en
grande partie la portion accordée à la
chimie végétale. Entre la niche, qui est
sa place aujourd'hui, et la substitution
totale, la marge est immense.

**L'environnement,
encore et toujours**

En dehors d'avoir à jouer des coudes
avec le pétrole, il y a d'autres défis qui
conditionnent les échéances et la portée
futures de la chimie végétale. L'envi-
ronnement en fait partie. D'un point de
vue des bilans énergétiques et environ-
nementaux, les matières premières agri-
coles ont prouvé qu'elles étaient mieux
placées que les matières fossiles. C'est
au niveau des conditions de production
que les progrès restent à faire. Un leit-
motiv que connaît bien la profession.
Mais entre les faits, les progrès réalisés,
et la perception que peuvent en avoir

suite page 20 ►

Plastique : toujours plus fantastique

Omniprésent sous de multiples formes dans notre vie quotidienne, le plastique est l'un des produits vedette de la pétrochimie. L'agriculture est l'un de ses gros clients, avec environ 7 % des 100 millions de tonnes produites chaque année dans le monde. Passer du statut de client à celui de fournisseur, c'est le rêve que caresse l'agriculture depuis quelques années, en s'appuyant, pour cela, sur le développement de la production de plastiques biodégradables. Partie de rien au début des années 90, la production connaît des rythmes de croissance annuelle d'environ 15 %, et devrait atteindre 500 000 tonnes dès 2005. Si le pétrole est loin d'être exclu de cette filière, l'amidon apparaît, de très loin, la matière première consacrée. Les principaux acteurs sont américains, avec Cargill Dow, et européens, avec Novamont, Barbier, Deltalène, Ulice... Les sacs pour compostage et les emballages alimentaires constituent les principaux débouchés des plastiques biodégradables, mais la liste des produits ne cesse de s'allonger. En agriculture, les utilisations actuelles concernent principalement les films destinés au paillage des cultures (maraîchage, horticulture, maïs...). 100 % biodégradables et d'une durée de vie calquée sur celle de la culture, les biomatériaux échappent aux problèmes posés par les plastiques conventionnels (récupération, transport, stockage, recyclage). Leur surcoût à l'achat (trois fois plus élevé) n'est que relatif et ne cesse

de baisser. La normalisation des biomatériaux est en cours, afin de garantir leur parfaite biodégradabilité et leur totale innocuité. Dans le domaine du paillage, les plastiques biodégradables se partageront vraisemblablement le marché avec d'autres supports faits de papier. Mais ils peuvent compter sur bien d'autres développements, tels que les ficelles, les clips et les poteries, pour rester dans le domaine du maraîchage et de l'horticulture. Il n'est pas exclu que les films d'ensilage, d'enrubannage, voire les bâches recouvrant les abris (chevilles, serres...), muent un jour.



▲ 100 % biodégradables et d'une durée de vie calquée sur celle de la culture, les biomatériaux échappent aux problèmes de recyclage des plastiques conventionnels, tout en assurant de nouveaux débouchés à l'amidon.

Ricin : des enjeux qu'on ne perçoit pas encore

Le ricin est une plante tropicale dont les graines contiennent de l'acide ricinoléique. Cet acide, unique en son genre, trouve depuis de nombreuses années divers débouchés dans l'industrie. Il entre notamment dans la composition des circuits de freinage pneumatique des véhicules, mais il intéresse également d'autres secteurs (peinture, plastique, cosmétique, textile, etc.). Sous l'impulsion des industriels, soucieux d'élargir leurs sources d'approvisionnement (l'Inde est aujourd'hui pratiquement en situation de monopole, les deux producteurs suivants, le Brésil et la Chine, étant loin derrière), un programme d'adaptation de la culture du ricin a été lancé sous les latitudes européennes au cours des années 80. Un groupement d'intérêts économiques (GIE), baptisé Euroricin, rassemblait tous les maillons de la filière, du semencier à l'industriel, en passant par certains organismes stockeurs, comme le Cetiom¹, le Cemagref², l'Onidol³, sans oublier les producteurs. La France, avec le Sud-Ouest en particulier, fut le théâtre privilégié des expérimentations. La tâche était colossale, puisqu'il s'agissait de transformer une plante tropicale, pérenne et récoltée manuellement en une espèce semée et récoltée la même année, au moyen d'une moissonneuse-batteuse. Dix ans plus tard, la prouesse fut bel et bien au rendez-vous. Les sélectionneurs avaient réussi à



domestiquer l'espèce et à proposer un premier panel de variétés. Les agronomes avaient balisé un itinéraire technique propre à dégager des rendements de 10 à 15 quintaux par hectare en sec, et de 18 à 20 quintaux en trois tours d'eau. Les mécaniciens étaient parvenus à séparer les graines de leur bogue à l'intérieur d'une moissonneuse-batteuse conventionnelle, mais néanmoins adaptée, sans trop subir de perte au champ et sans altérer la qualité des graines. C'est en fait sur le terrain économique que le ricin a perdu la bataille. Malgré les aides spécifiques, les niveaux de rendements et de valorisation des graines ont mis l'espèce hors-jeu, les producteurs n'y retrouvant pas leurs billes. Les industriels ont révisé leurs griefs concernant la qualité et la diversité de leurs approvisionnements existants. L'usine de transformation, un temps imaginée pour des questions logistiques et pratiques, n'aura pas dépassé le stade de la simple évocation. Le ricin a vraisemblablement fait les frais d'un défaut de perception des enjeux, à différents niveaux de décision. Il faut rappeler que d'autres espèces, tels le maïs, le tournesol ou la pomme de terre, avaient, en leur temps, subi le même sort...

¹ Cetiom : Centre technique interprofessionnel des oléagineux métropolitains

² Cemagref : Institut public de recherche pour l'ingénierie de l'agriculture et de l'environnement

³ Onidol : Organisation nationale interprofessionnelle des oléagineux.

Pronovial : combler un vide d'information

Le monde agricole ne communique pas beaucoup sur les débouchés non alimentaires ; ils sont en effet entièrement nouveaux ou presque. Dans ce domaine, Pronovial, centre d'intelligence économique créé en mai 2001, a pour ambition de combler ce vide en produisant et en diffusant de l'information technico-économique et sociétale qui porte sur les entreprises, les marchés et les innovations. A l'initiative de l'Ademe, d'Agrice et d'Europol'Agro, il est composé d'opérateurs du monde agricole, industriel, commercial et financier, liés aux nouvelles utilisations énergétiques et chimiques des productions végétales. Rappelons qu'Agrice, groupement d'intérêt scientifique créé en 1994, toujours en service, a pour vocation le financement de programmes de recherche visant à ouvrir de nouveaux débouchés aux produits agricoles, dans le domaine de l'énergie, de la chimie et des matériaux.

► suite de la page 18

les clients industriels et leurs propres clients finaux, qui finissent toujours par être des consommateurs, il y a, là aussi, de la marge. « *S'il y a des familles de produits pour lesquelles la dimension écologique de l'activité agricole jouera peu, ce n'est pas le cas de certaines industries, très regardantes sur le sujet* », explique Maurice Dohy. « *Je pense par exemple à la cosmétique, dont la préoccupation est légitime. De notre point de vue, à l'Ademe, il reste beaucoup à faire dans le domaine environnemental et l'on verrait d'un très bon œil que la profession se jette sur ce défi, comme elle s'est jetée sur celui de l'autosuffisance alimentaire après la Seconde Guerre mondiale* ». Un défi loin d'être insurmontable, psychologiquement et techniquement parlant. En même temps, va se poser la question des biotechnologies, symbolisées par les OGM, dont la portée dans le secteur



Raphaël Lecocq

▲ Les productions connues et maîtrisées sur un plan agronomique ont de l'avenir dans la chimie végétale. Si les OGM sont un jour de la partie, la place du végétal pourrait être démultipliée.

de la chimie végétale est immense, tellement grande, qu'on a même du mal à en cerner les contours et les retombées, étant donné que tout, ou presque, est à inventer. Mais ces biotechnologies et les questions bioéthiques qu'elles semblent poser ne sont pas à la veille de lever le dilemme environnemental qu'elles contiennent en leur sein. En attendant, le blé vaut 10 euros par quintal, le maïs 11 euros et le colza 23 euros. La chimie végétale est-elle de nature à regonfler la valeur de nos vieilles denrées ? La donne alimentaire est tombée si bas, et dans les prix et dans la considération, qu'on n'imagine pas la chimie végétale accentuer le mal. Vivement le futur.

Raphaël Lecocq

¹ Ademe : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

² Agrice : Agriculture pour la chimie et l'énergie

Pierre Cuypers, président de l'Adeca*

« Une voix commune pour défendre les biocarburants »

L'information agricole – Quel est le rôle de l'Adeca ?
Pierre Cuypers – L'association pour le développement des carburants agricoles a pour but de promouvoir les carburants d'origine agricole (éthanol, diester). Elle regroupe des syndicats de producteurs agricoles, ceux représentant la collecte, la transformation et la distribution (coopératives, industries, négoce). Elle représente l'ensemble des associations spécialisées. Les biocarburants et la biomasse offrent notamment une ouverture de marché supplémentaire pour l'agriculture. C'est la seule énergie liquide renouvelable qui entre complètement dans un acte de production.

I. A. – Rappelez-nous la naissance de l'association et ses actions aujourd'hui.

P. C. – Elle est née il y a quinze ans, avec la filière éthanol. Puis celle du diester et toutes les autres s'y sont jointes rapidement... Elles sont aujourd'hui toutes représentées. Le but est qu'il y ait une voix commune et des objectifs communs, pour parler et défendre les biocarburants. La mission

Le président de l'Adeca et du groupe biocarburants à la FNSEA, Pierre Cuypers, nous explique l'enjeu des biocarburants en France et en Europe, et la nécessité de les défendre et les promouvoir dans l'intérêt des agriculteurs producteurs, mais aussi de la société tout entière.

de l'Adeca est de gérer au mieux, initier, faire évoluer la réglementation française, fiscale, économique... Et ceci, également au niveau européen. C'est pourquoi, nous avons créé, il y a



D.R.

douze ans, le CEB (Comité européen des biocarburants) que je préside, qui fédère tous les Etats membres.

I. A. – L'Europe s'est fixée comme objectif d'atteindre plus de 5 % de part de marché en 2010. Est-ce réaliste ?



Raphaël Lecocq

P. C. – Effectivement, les Etats membres, après le vote et la décision du Parlement et du Conseil, devront assurer une part de marché de 2 % en 2005 avec une obligation d'augmenter de 0,75 % par an jusqu'en 2010, pour atteindre 5,75 %.

Nous avons de ce fait un fil directeur bien tracé. En 2020, 20 % des énergies consommées en Europe devront provenir des énergies renouvelables. Les Peco (ndlr : Pays d'Europe centrale et orientale), qui représentent un marché considérable, devront se mettre au diapason. Il faut arriver à multiplier par quatre ou cinq ce que nous produisons actuellement en Europe. Nous devrions atteindre 2,3 millions de tonnes pour le bioéthanol, soit 0,95 Mha, et 2,5 Mtonnes pour le biodiesel, soit 2,1 Mha. Actuellement, en France, nous sommes à 900 000 tonnes, dont 700 000 de biodiester et 200 000 de bioéthanol. Dans l'Europe, l'Espagne est déjà très en avance : elle sera bientôt à 3 ou 4 %. Les Suédois ont également une forte volonté de développer la biomasse. Même les Grecs vont monter des unités industrielles. On peut dire aujourd'hui que la filière des biocarburants en Europe existe, puisque l'ensemble des Etats membres développe et participe à de nouveaux projets.

I. A. – Est-ce une opportunité pour l'agriculture et une chance pour la société ? Pourquoi ?

P. C. – Oui, c'est une chance pour la société tout entière ! Par rapport à l'environnement et vis-à-vis de la santé. C'est aussi une occupation de l'espace, du paysage, du territoire. L'autre chance fantastique, c'est

▲ « *Multiplions par quatre ou cinq ce que nous produisons actuellement en Europe !* », lance le président de l'Adeca.

qu'avec les biocarburants, on fabrique des co-produits qui iront dans la bio-industrie (nouveaux matériaux...). On fabrique par exemple des encres d'imprimerie permettant de mieux recycler le papier et préserver nos forêts, en allégeant nos importations, des huiles pour les forages, des liants pour les bitumes, des solvants qui ont permis le pompage de l'Erika, grâce au diester. ... Avec Peugeot SA et les motoristes, c'est le développement des piles à combustible. Il y a des ouvertures extraordinaires qui restent bien sûr à découvrir ! L'industrie de la lipochimie est aussi en pleine expansion !

Je considère que les citoyens doivent accepter le prix de leurs exigences. Il y a un message fort à faire passer sur le sujet...

Pour l'agriculture, les biocarburants permettent d'ouvrir les marchés, avec de la valeur ajoutée. Il est vrai qu'en 1992, les agriculteurs avaient du mal à imaginer qu'on puisse produire autre chose que de l'alimentaire. Ce n'est plus le cas aujourd'hui et ceci est bien compris. Pour vivre, il faut trouver d'autres débouchés. Les biocarburants ne nuisent pas aux nécessités alimentaires. Signalons aussi qu'avec les co-produits, on fabrique de l'alimentation animale sûre, tracée... Les biocarburants apportent une solution environnementale et économique... Ils participent à la lutte contre l'effet de serre, et sont des outils majeurs pour permettre à la France et à l'Union Européenne de respecter les engagements de Kyoto.

I. A. – Quelles sont les prochaines échéances ?

P. C. – Déjà, il faut faire accepter, par les Etats membres, les deux récentes directives sur la défiscalisation et l'incorporation. Nous pourrions ainsi passer de un million d'hectares aujourd'hui, à dix ou douze, en 2010. Ce sera aussi 70 000 à 80 000 emplois créés. Le projet de directive de la Commission doit être bouclé le 31 décembre 2003. Et l'incorporation obligatoire sera calée pour 2002. Nous comptons beaucoup sur notre lobby européen, financé directement par nos filières, pour faire avancer ces dossiers auprès des groupes politiques européens. Le développement des biocarburants dépendra des engagements politiques qui seront pris. Personnellement, je suis confiant et optimiste.

**Propos recueillis par
Claire Nioncel**

* Association pour le développement des carburants agricoles.

Membres de l'Adeca

Collège des producteurs agricoles

- **AGPB** (Association générale des producteurs de blé et autres céréales)
- **AGPM** (Association générale des producteurs de maïs)
- **CGB** (Confédération générale des planteurs de betteraves)
- **FNPTI** (Fédération nationale des producteurs de pommes de terre industrielles)
- **FOP** (Fédération française des producteurs d'oléagineux et de protéagineux)

Collège collecte et transformation

- **FCB** (Fédération nationale des coopératives agricoles et Sica de transformation de la betterave)
- **FFCAT** (Fédération française des coopératives agricoles de collecte d'approvisionnement et de transformation)
- **FNA** (Fédération du négoce agricole)
- **Onidol** (Organisation nationale interprofessionnelle des oléagineux)
- **Sofiproteol** (Société financière de la filière des oléagineux et protéagineux)
- **SNFS** (Syndicat national des fabricants de sucre)
- **SNPAA** (Syndicat national des producteurs d'alcool agricole)
- **Usipa** (Union des syndicats des industries des produits amyliacés et de leurs dérivés).

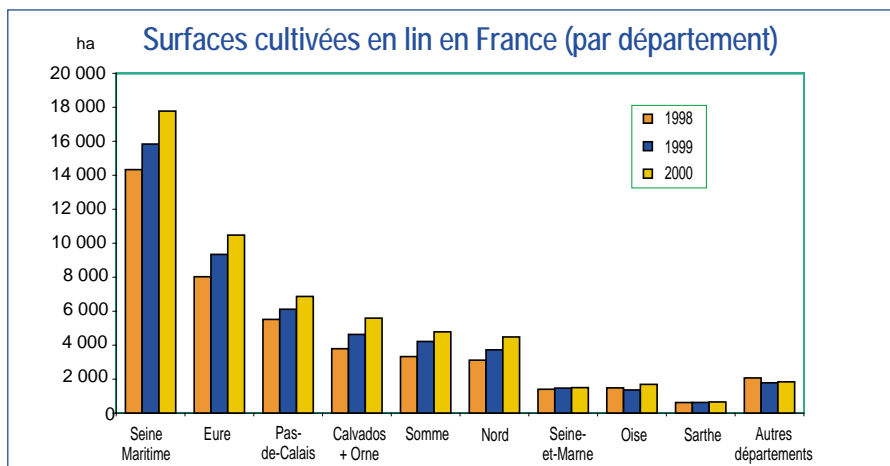
Coopérative Linière du Littoral

Le temps fait la pluie et le beau

Respectueuse de l'environnement, offrant de nombreux débouchés, la culture du lin a de quoi séduire les agriculteurs du littoral. Tributaire de la météo, cette culture n'est pourtant pas à l'abri d'une récolte catastrophique comme ce fût le cas en 2001.



A Grande-Synthe, à quelques kilomètres de Dunkerque, la Coopérative Linière du Littoral est étrangement calme en ce petit matin de mars. Dans la cour, les habituels « va et vient » des tracteurs amenant leur chargement de lin se sont tus, faute de matière. « *C'est certainement la plus mauvaise année que nous ayons eue depuis la création de la coopérative en 1951* », commente tristement Christian Ley, président de la coopérative et producteur de 20 ha de lin. Pourtant, le lin est une matière toujours aussi convoitée et la demande est forte sur le marché mondial. Alors ? A qui la faute ? « *A la pluie* », répond le président. Les semis, qui se font habituellement au mois de mars, n'ont en effet commencé qu'en mai à cause d'un printemps particulièrement humide. Qui plus est, à la pluie a succédé la sécheresse qui a bloqué la croissance du lin. Résultat : il a été arraché à la mi-août, avec un mois de retard. Restait la période clef : le rouissage, qui consiste à laisser les tiges avec leurs graines sur le sol afin que s'y développe, grâce à l'alter-



Source : Institut technique du lin

Surfaces cultivées en lin en France, Belgique et Pays-Bas (en ha)

Pays producteurs	2001	2000	1999
France	67 960	55 680	49 129
Belgique	16 900	13 300	12 149
Pays-Bas	4 415	4 016	3 590
Autres Pays	5 742	31 511	148 699

Source : Institut technique du lin



▲ Balles de paille lin avant teillage.



▲ Sur les chaînes de teillage, la paille est pressée puis battue pour récupérer la fibre.



▲ Les fibres serviront à la confection de papiers, toiles murales, sacs postaux...

lin



photos APL

nance du soleil, de la rosée et des pluies, une fermentation fongique qui permet le décollement de la couronne fibreuse du bois central. Le rouissage s'est bien passé, mais le ramassage a de nouveau été bloqué par les pluies incessantes de septembre et la paille a littéralement pourri aux champs. Résultat : 40 % des surfaces sont restées au sol, soit 600 ha sur les 1 500 habituellement récoltés par la coopérative. « *Tout a tourné à l'envers* », résume le président.

Rien ne se perd...

Dans l'atelier, sur les chaînes de teillage, une dizaine d'ouvriers s'activent au lieu de la vingtaine qui y travaille habituellement toute l'année. Minutieusement, ces hommes récupèrent les fibres textiles obtenues après broyage de la paille puis battage dans des turbines. Les filasses, la meilleure qualité, sont des fibres longues de 60 à 90 cm. Filées, puis tissées, elles servent à la confection des tissus. Les étoupes, ne dépassant pas 10 à 15 cm, partent en papeterie ou sont retravaillées pour devenir des toiles murales, des sacs



Photos Sophie Caron

▲ Filées, puis tissées, les filasses sont destinées à la confection des tissus.

Marché du lin

Une question de mode

49 000 ha en 1999, 55 000 en 2000, 68 000 en 2001... les surfaces cultivées en lin en France ne cessent d'augmenter depuis ces cinq dernières années. « *Nous sommes dans un marché en pleine progression, du fait d'une forte demande sur le marché du textile* », confirme Christophe Mallet, directeur de l'association des producteurs de lin. C'est la délocalisation des filatures en Chine dans les années 1995 qui a dopé le marché. Le prix de vente du lin teillé est en effet resté le même alors que celui des vêtements en lin a été divisé par trois, en raison du faible coût de revient de la main-d'œuvre chinoise. Devenu meilleur marché, le lin s'est démocratisé.

Le lin français est reconnu pour sa haute qualité. Troisième producteur en surface derrière la Russie et la Chine, la France est au deuxième rang pour sa production de fibres et au premier pour sa qualité. Cette forte demande sur le marché international est aussi le résultat d'un gros travail de lobbying réalisé dans le milieu de la mode. C'est en effet

l'association des producteurs elle-même qui gère les actions de promotion du lin au travers de « la Maison du lin » qui possède notamment une équipe de stylistes chargés de proposer de nouveaux produits et d'agir sur les tendances de la mode. « *Nous restons très tributaires du marché textile, si Christian Lacroix décide de boycotter le lin, la demande mondiale peut s'effondrer* », explique Christophe Mallet. Ainsi en 1996, les stylistes, branchés « techno », avaient boudé le lin au profit des matières synthétiques et les prix avaient chuté. Une influence d'autant plus marquée que la majorité du lin tissé est achetée par des Américains qui n'ont d'yeux que pour la mode parisienne.

Dans les années à venir, les surfaces cultivées en lin en France devraient toutefois plafonner. « *On devrait rester autour des 70 000 ha, un peu plus si le prix de confection du tissu baisse encore* », estime-t-il. En France, les zones de production devraient se maintenir en Normandie (60 %) et dans le Nord-Pas-de-Calais (20 %) puisque le climat, tempéré et humide, du littoral de la Manche et de la mer du Nord convient à merveille à cette culture.



▲ « *Nous restons très tributaires du marché textile, si Christian Lacroix décide de boycotter le lin, la demande mondiale peut s'effondrer* », explique Christophe Mallet, directeur de l'association des producteurs de lin.



photos Association des producteurs de lin

postaux, de la ficelle. « *Aujourd'hui nous avons un gros débouché dans l'automobile pour la confection des sièges et des intérieurs de porte* », explique le directeur de la coopérative, Jean-Charles de Piepape. Quant aux déchets de bois, les « anas », ils servent à la fabrication de panneaux agglomérés. Les graines, séparées en début de chaîne, sont transformées en huile, en aliments pour animaux ou même en encre ou peinture. Dans le lin rien ne se perd, tout se transforme !

Habituellement, un hectare de lin produit environ sept tonnes de paille, soit une et demie de filasse. Cette année, le rendement paille ne dépassera pas les 4,7 tonnes. Qui plus est, les pailles sauvées des eaux ont donné une fibre de

qualité médiocre, peu résistante. « *Une qualité qui ne réjouit ni les liniculteurs, ni les teilleurs, ni les filateurs* », résume Jean-Charles de Piepape.

Une culture écologique

Seul motif de satisfaction : les prix se sont maintenus malgré la baisse de qualité. Car le lin reste un produit très prisé sur le marché international et la récolte a été mauvaise partout, en France comme à l'étranger. « *Les prix oscillent entre 1,52 et 2,74 € (10 et 18 F) le kilo de filasse, soit 0,30 à 0,61 € (2 à 4 F) le kilo de paille* », confirme le jeune directeur de la coopérative. Si une deuxième année ne vient pas ternir le tableau, Christian Ley reste donc confiant. Il est vrai qu'à la coopérative

Linrière du Littoral, les trois dernières récoltes ont été exceptionnelles avec des recettes nettes record, dépassant même en moyenne les 3 049 €/ha (20 000 F/ha) (primes et transport compris) l'année passée. A l'association générale des producteurs de lin, on estime qu'un liniculteur français peut espérer en moyenne une marge nette de 1 067 €/ha (7000 F/ha), hors incident climatique. Les 200 adhérents de la coopérative ne sont donc pas prêts à abandonner cette culture. Surtout que le lin ne manque pas d'atouts : c'est une culture écologique, très peu soumise aux maladies, peu gourmande en azote et une excellente tête d'assolement.

Sophie Caron

Chanvre

La fibre écologique

Essentiellement destiné au marché papetier, le chanvre reste une culture peu développée sur le territoire français. Son extension est liée au développement de nouveaux débouchés dans les matériaux de construction et l'industrie automobile, et à une meilleure prise en compte de ses avantages environnementaux.

Le saviez-vous ? La France compte sur son territoire 8 500 ha de chanvre (*cannabis sativa* pour les botanistes), soit la moitié des surfaces européennes. Bien sûr, les variétés autorisées, essentiellement sélectionnées par des scientifiques français, ne contiennent plus que des traces de substance psychotrope¹. Cette culture, qui n'exige pas de rouissage comme le lin, s'adapte bien à tous les climats mais s'est développée principalement en Champagne, en Haute-Saône et dans les Pays-de-la-Loire où de grosses coopératives et industries de défibrage, comme la « Chanvrière de l'Aube » (4 330 ha) se sont implantées. Un hectare de lin produit environ six à sept tonnes de paille, soit deux tonnes de fibre pure dont les papetiers sont friands notamment pour la confection des papiers à cigarettes ou de papiers haut de gamme. D'autres débouchés sont cependant prometteurs avec notamment l'isolation phonique et thermique (laine de chanvre) qui absorbe aujourd'hui 20 %

des fibres de chanvre cultivées en France. Une récente utilisation se développe également dans le domaine de l'automobile. Les fibres sont alors introduites dans d'autres matériaux pour leur donner plus de souplesse et de légèreté. Mais le chanvre est aussi cultivé pour ses graines, le chènevis (semences, oisellerie, appâts de pêche, cosmétique) et pour sa chènevotte, déchets de bois, utilisée comme litière pour animaux d'élevage ou matériaux d'isolation.

Une culture tributaire des aides européennes

Comme le lin, le chanvre reçoit des aides de la communauté européenne variant, pour 2001, de 400 €/ha à 480 €/ha selon les départements. Quant au prix payé à l'agriculteur, il a été d'environ 74 à 79 € la tonne de paille (0,50 F/kg) en 2001. Aides comprises, les producteurs ont donc obtenu un produit brut moyen allant de 950 €/ha (6 200 F) à 1 280 € (8 400 F) pour ceux qui commercialisent les graines. Soit une marge brute



Photos FNPC

de 440 €/ha (2 900 F) à 685 €/ha (4 500 F). « *Nous restons très tributaires des aides européennes* » commente Sylvestre Bertucelli, directeur de la Fédération nationale des producteurs de chanvre.

En échange de ces aides, la Commission européenne impose une quantité nationale garantie (QNG) de 61 350 tonnes de fibres courtes de chanvre et de lin. Concrètement, cela signifie que les aides pour le chanvre pourraient être plafonnées à une production d'environ 10 000 ha*. Pour Sylvestre Bertucelli, le développement des surfaces de chanvre en France reste de toute façon extrêmement lié aux nouveaux marchés. « *Les surfaces de chanvre en France ne dépasseront pas les 10 000 ha sauf augmentation du marché de la plasturgie et de l'isolation* », estime-t-il. Mais la Fédération milite aussi pour une meilleure prise



Photos Chanvrière de l'Aube

▲ Du papier aux matériaux de construction en passant par le chènevis et la chèveotte, les débouchés du chanvre sont multiples.

en compte du caractère écologique de la culture du chanvre. Le chanvre ne requiert en effet l'emploi d'aucun insecticide, herbicide ou engrais. « Pour développer la culture du chanvre, il est nécessaire, soit de trouver de nouveaux équilibres par la refonte de la PAC 2006 sur des arguments environnementaux, soit que le client accepte un produit cher », résume Sylvestre Bertucelli.

S.C.

¹ Qui agit chimiquement sur le psychisme

* Chiffre approximatif puisque le partage de la QNG fibre courte n'était pas encore négocié entre lin et chanvre à l'heure où nous écrivons cet article.



Plantes médicinales
et aromatiques

La lavande s'offre de nouveaux débouchés

Michel Monsay

Les actions de promotion de la lavande lancées dans le cadre du plan de sauvegarde lavande ont ouvert la voie à de nouveaux débouchés. Sur les traces de la lavande, le lavandin tente de se refaire une santé.

En l'espace d'une dizaine d'années, les filières de lavande et de lavandin ont su se prendre en main, d'une part pour sauvegarder une production de lavande fine en péril, d'autre part pour réguler un marché du lavandin en situation de



▲ Le plan de relance initié en 1994 a permis des gains de compétitivité par notamment une modernisation de l'outil de production.

surproduction. De nouveaux débouchés émergent et les producteurs reprennent confiance dans leur outil de production. La lavande donne lieu à trois utilisations : l'huile essentielle majoritairement, la fleur de lavande et les bouquets secs. « Jusqu'en 1992, les surfaces de cette production et les volumes d'huile essentielle de lavande distillés affichaient une courbe descendante », annonce Viviane Cataldo, en charge de la promotion et des études à l'Onippam (Office national interprofessionnel des plantes à parfum, aromatiques et médicinales). Pour enrayer la disparition de cette production, les professionnels ont décidé de mettre en place un plan de relance en 1994. La lavande contribue au maintien d'une activité agricole dans les zones de montagnes sèches du Sud de la France où elle est principalement cultivée. Le plan comporte plusieurs volets (mesures incitatives pour les producteurs, recherche/expérimentation, promotion). Résultat : les volumes d'huile essentielle de lavande qui avaient chuté à 30 tonnes en 1992 sont repartis à la hausse avec 65 tonnes en 2000. « Cet accompagnement nous a permis de moderniser notre outil de production, d'abaisser nos coûts de production et partant de devenir plus compétitifs », commente Alain Cassan, producteur à Simiane-la-Rotonde dans les Alpes-de-Haute-Provence.

Dans le même temps, la demande d'huile essentielle de lavande a retrouvé une nouvelle dynamique grâce aux actions de promotion conduites dans le cadre du plan de relance. Le champ de lavande installé place des Vosges à Paris entre les 28 juin et 1^{er} juillet 2001, a ainsi drainé 500 000 visiteurs, généré plus de 250 articles dans la presse et obtenu une heure de télévision et de radio ! Autre initiative, la création l'an dernier du concours international du jeune parfumeur destiné à promouvoir la lavande auprès des créateurs de parfum. « Ce concours a montré l'intérêt de l'utili-



▲ 500 000 visiteurs sont venus respirer l'air frais de lavande sur la place des Vosges, à Paris, au début de l'été 2001.

sation de l'huile essentielle et stimulé la demande en parfumerie », explique Viviane Cataldo. À côté de ce débouché traditionnel, deux secteurs se développent : l'aromathérapie, liée à l'usage des huiles pour leurs vertus thérapeutiques et l'aromacologie axée sur l'utilisation des huiles pour la recherche du bien-être. Cette dernière englobe les lignes de produits de soin tels que Body Shop ou L'Occitane. D'après l'Onippam, la demande d'huile essentielle de lavande affiche une progression de 15 % par an, en volume, dans ces secteurs.

L'étude met aussi l'accent sur les possibilités de développement des lavandes bio et AOC de Haute Provence. Il existe pour chacune d'elle un potentiel de croissance supplémentaire de huit tonnes. Pour favoriser l'émergence de ces différents marchés, l'Onippam diffuse, auprès des profes-

sionnels, une lettre d'information, *News Lavande*. Elle traite de l'actualité de la filière lavande, des revues de nouveaux produits lavande, etc. Des actions de promotion à l'étranger pourraient également être mises en place. La France représente 70 % de l'offre mondiale et exporte 80 % de sa production.

Le lavandin a également fait l'objet d'efforts particuliers. Ils visent plus particulièrement à une régulation du marché. En 1999 et 2000, la production d'essence de lavandin a augmenté d'environ 200 à 300 tonnes pour osciller entre 1 300 et 1 400 tonnes. Or, la demande pour ce type de produit tourne autour de 1200 tonnes. Pour éviter un effondrement des cours à la production, le CIHEF (Comité interprofessionnel des huiles essentielles françaises) a mis en œuvre des quotas de vente. « Le plan de relance lavande a eu aussi des effets sur la qualité des lavandins cultivés, ce sont souvent les mêmes producteurs que ceux de lavande », indique Viviane Cataldo, « les sociétés de formulation du lavandin ont constaté une amélioration de la qualité de leurs produits ». Le lavandin est en effet essentiellement utilisé par l'industrie de la lessive, des détergents et le secteur de la parfumerie fonctionnelle. « Ce secteur répond à des modes ; en ce moment, les notes fruitées ont la faveur des industriels. Nous allons utiliser la lettre « News Lavande » pour leur montrer que les notes florales s'inscrivent dans les tendances actuelles », ajoute Viviane Cataldo. De cette manière, l'Onippam espère également redynamiser la demande d'essence de lavandin.

Chantal Sarrazin

A chaque région sa plante médicinale

Alors que la lavande et le lavandin sont produits sur des zones restreintes (zone de montagne du Sud de la France), les plantes médicinales sont cultivées sur un territoire plus large. Elles représentent un créneau de diversification pour les producteurs. Sur les 1 200 plantes inscrites à la pharmacopée, une centaine d'entre elles sont cultivées en France. Le pavot œillette, avec 7 500 hectares, constitue la principale plante cultivée. Les autres plantes (camomille, églantier, feuille d'artichaut, passiflore, valériane, angélique...) représentent une centaine d'hectares chacune. Le département du Maine-et-Loire constitue un bassin de culture traditionnel avec une grande gamme de plantes. La zone de Morvan en Bourgogne et l'Auvergne sont spécialisées dans la production de plantes de cueillette. Le secteur des Baronnies dans la Drôme et le Haut Vaucluse sont réputés pour le tilleul. Le sud de la région parisienne traite surtout du pavot œillette en production intégrée avec des laboratoires pharmaceutiques. La Gironde est connue pour la culture de ginkgo, les Landes pour celle de la passiflore. « La réglementation sur la vente des plantes médicinales est très stricte », explique Viviane Cataldo de l'Onippam, « les non pharmaciens ne peuvent vendre que 34 plantes et cela limite les débouchés ». Pour l'instant, les laboratoires pharmaceutiques sont les principaux clients de ces plantes. Les laboratoires homéopathiques constituent un secteur en développement.